



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catégorie A

Question écrite n° 125360

Texte de la question

Mme Marie-Renée Oget attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la situation des infirmiers exerçant au sein de l'éducation nationale. Alors que les infirmiers appartenant à la fonction publique hospitalière ont bénéficié du passage en catégorie A en 2010, les quelques 7 700 infirmiers exerçant au sein de l'éducation nationale attendent toujours. À ce jour, les organisations syndicales n'ont pas d'information concernant une éventuelle évolution de cette situation. Ainsi, elle lui demande si le Gouvernement entend procéder rapidement au passage en catégorie A de ces personnels.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Renée Oget](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125360

Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13482

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)